



Maison des femmes de Paris

ACTION CONTRE LES VIOLENCES MASCULINES FAITES AUX JEUNES FEMMES 2017-2019

PRESENTATION

Impliquée de longue date contre toutes les violences faites aux femmes, animant un lieu d'accueil pour les femmes, la Maison des femmes de Paris, espace d'initiatives et de solidarité féministe, consciente de l'impact des violences sur les jeunes femmes, a souhaiter mener une action spécifique.

Cette action a été conduite grâce à un financement Conseil Régional IDF : la MDF de Paris a répondu à un appel à projet et une convention a été signée le 7 juillet 2017 pour deux ans, de mai 2017 à mai 2019. Un financement a été aussi demandé au Fonds pour les femmes en Méditerranée en juin 2018 et attribué pour la période de juillet 2018 à juin 2019.

Ce sujet des violences contre les jeunes filles et jeunes femmes a été ces dernières années observé comme particulièrement important, comme en témoigne l'investissement de plusieurs associations et la publication en 2016 de la « recherche-action » coordonnée par l'Observatoire Régional des Violences Faites aux Femmes du Centre Hubertine Auclert portant sur les situations et parcours des jeunes femmes victimes de violences en Ile-de-France.

Ces violences sont multiples et souvent cumulées : harcèlements dans l'espace public (la rue, les transports...) et sur internet, violences sexuelles au sein de la famille (viols par inceste...), violences sexistes dans les lieux de vie et de travail (établissements d'enseignement, stages, travail...), violences dans le couple ou par un ex partenaire, viols...

Or les victimes ont trop souvent tendance à se taire, ignorent leurs droits, subissent des pressions, sont isolées... Et ces violences sont souvent invisibilisées, les acteurs sociaux (généralistes ou les structures agissant avec les jeunes) pas toujours en capacité de les identifier ; une terminologie comme « violences conjugales » utilisée par les services sociaux et beaucoup d'associations ne parle pas du tout à ces jeunes femmes (même si les violences viennent d'un petit ami, d'un partenaire ou d'un compagnon, ou d'un ex).

La situation a évolué, avec des prises de conscience, la campagne « nous toutes », mais le problème reste prégnant et exige que les actions se poursuivent et se développent sous divers formes et dans tous les territoires.

Avec le soutien de :



Maison des femmes de Paris—aout 2019

Mise en route de l'action septembre - décembre 2017

L'équipe de l'action contre les violences faites aux femmes s'est réunie pour la mise en place de l'action le 19 septembre 2017. Le choix d'une permanence, plutôt qu'un groupe de parole a été fait dans le sens où, dans une permanence, il n'est pas obligatoire de parler, il est possible de juste écouter. De même, une permanence n'évoque pas l'obligation de venir régulièrement comme un groupe de parole. Il a été retenu s'adresser à des jeunes femmes majeures et non des mineures en raison des contraintes pour une action avec des mineures (accord des parents ou des tuteurs légaux...). L'équipe a donc travaillé à la mise en place d'une permanence, anonyme, gratuite et confidentielle, à l'attention de jeunes femmes âgées entre 18 et 25 ans, chaque mercredi de 17h à 18h30 à la MDF.

Une stagiaire a été recrutée (Clara Quillien, en formation d'éducatrice spécialisée à l'institut du travail social de l'avenue Parmentier à Paris 11^{ème} arr.), et elle a débuté son stage le 7 novembre 2017 (il s'est achevé en juin 2018).

Le 28 novembre 2017, plusieurs membres de l'équipe, dont la stagiaire, ont participé à la Journée de formation organisée au Centre Hubertine Auclert « Agir face aux violences dans les relations amoureuses jeunes »

Information et communication

En octobre 2017, des outils d'information (affiche, carte postale) ont été produits. Début novembre 2017, une rencontre a eu lieu avec la chargée de l'information jeunesse et des partenariats associatifs et un chef de projet de la Direction de la jeunesse et des sports afin d'informer de l'action et de recueillir contacts et adresses.

Dès novembre 2017, des courriers postaux et des mailings suivis de communications téléphoniques ont informé largement les partenaires potentiels susceptibles de sensibiliser et orienter les jeunes et d'échanger avec nous sur cette thématique : associations de femmes et féministes, associations contre les violences faites aux femmes, foyers de jeunes travailleurs de Paris, centres d'animation (notamment dans le 12^{ème} arrondissement de Paris), lycées et universités (notamment en Seine St Denis), le Planning familial, Fil santé Jeunes, des services sociaux et commissariats (notamment 11^{ème} et 12^{ème} arrondissement)... Des contacts directs (déplacements sur place) ont été pris avec plusieurs Foyers de jeunes travailleurs (11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} arrondissements), le Collectif féministe contre le viol, par l'intermédiaire d'une psychologue qui travaille à la Maison des femmes et au CFCV, une militante de « En avant toutes ! » (association engagée contre les violences faites aux jeunes femmes), l'association EPOC, lieu d'accueil et de suivi thérapeutique à Paris le 29 décembre 2017, le réseau contre les violences faites aux femmes animé par Service social polyvalent du 12^{ème} arrondissement, lors d'une réunion à laquelle participait une responsable du commissariat de police de l'arrondissement, le 8 décembre 2017. Les animatrices de l'action ont toutes communiqué l'information dans leur réseau professionnel (centre de formation de travailleurs sociaux, lycée, planning familial, CHRS...) et l'association Maison des femmes de Paris a systématiquement inséré l'information dans son agenda et envoyé les flyers avec son dispositif de mailings (300 adresses dans toute l'Île de France)

Le travail de communication et d'information s'est poursuivi tout au long de l'action.

Initiative publique

Le 24 novembre 2017, la Maison des femmes de Paris s'est investie dans la journée organisée à la Mairie du 12^{ème} arrondissement contre les violences faites aux femmes.

Elle a animé une table ronde « Outils et actions féministes contre les violences faites aux femmes et aux mineures » avec des interventions sur « Les groupes de parole, un outil pour se reconstruire » et « Sensibilisation des jeunes femmes, quels outils ? » avec En avant toutes ! et Kali.

Cette rencontre a permis de développer les contacts dans l'arrondissement (assistantes sociales, hôpital st Antoine...)



La Maison des femmes de Paris vous appelle à participer !
Vendredi 24 novembre à 13h30 à la Mairie du 12^{ème}

Tables rondes et débat contre les violences faites aux femmes organisés par le réseau contre les violences faites aux femmes du 12^{ème} arrondissement

Mairie du 12^e
130, avenue Daumesnil 75012 Paris
Métro Dugommier ou Daumesnil

Interprétariat en Langue des signes assuré

Table ronde 1 organisée par la Maison des femmes de Paris

« Outils et actions féministes contre les violences masculines faites aux femmes et aux mineures »

Les groupes de parole, un outil pour se reconstruire.

Sensibilisations des jeunes femmes quels outils ?

- **Nicole Genoux**, écoutante féministe de l'action contre les violences masculines faites aux Femmes et aux mineures de la Maison des Femmes de Paris
- **Michèle Larrouy**, référente et écoutante Féministe de l'action contre les violences masculines faites aux Femmes et aux mineures de la Maison des Femmes de Paris
- **Marion Jobert**, juriste et présidente de l'association KALI (accompagnement aux femmes étrangères subissant, ou ayant subi, une situation de violences et/ou de vulnérabilité en raison de leur sexe)
- **Céleste Danos**, coprésidente de l'association En Avant Toutes (sensibiliser les jeunes à l'égalité et aux violences faites aux femmes et accompagnement des jeunes femmes victimes de violences au sein du couple)

Table ronde 2 organisée par l'association Paris Aide aux victimes

« Les droits pour les enfants »

avec l'équipe de Paris Aide aux victimes

Pour préparer la manifestation parisienne du 25 novembre, venez nombreuses participer à l'atelier de réalisation des pancartes suivi d'un repas partagés à la Maison des Femmes de Paris à partir de 18h.

Maison des femmes de Paris - 163 rue de Charenton 75012 Paris - Esc 13 - Bloc 4
Tél: 01 43 43 41 19 - mail: maisondesfemmesdeparis@orange.fr



Les prises de contacts pour partenariats, diffusion et échanges d'information, réflexion commune, se sont développés au cours de l'année 2018.

La campagne « Me Too » commencée en France en octobre 2017 et les manifestations de rue et réunions ont permis de diffuser l'information, d'avoir des échanges, et de mobiliser toutes les femmes dont les jeunes.

Interventions dans des foyers

Les contacts avec les foyers et structures d'accueil de jeunes ont débouché sur des rencontres avec les équipes éducatives et l'organisation de réunions d'information avec les jeunes femmes hébergées. Les intervenantes de l'action sont venues en binôme (une militante et une stagiaire) ou seule, notamment une militante qui travaille aussi au Planning familial. Avec ces jeunes femmes elle anime des échanges sur les relations, l'identification des violences, la sexualité, et aussi la contraception et la prévention des IST. Les échanges ont toujours été d'une grande richesse.

Nom	Lieu	Dates
Foyer Chaillot-Galliera	Paris 8 ^{ème} arr.	2 février 2018, 13 novembre 2018, 15 janvier 2019
Foyer de jeunes travailleuses de Reuilly	Paris 12 ^{ème} arr.	4 décembre 2018
Foyer de jeunes travailleuses et étudiantes La Vigie	Paris 4 ^{ème} arr.	6 février et 7 mars 2018

Autres rencontres collectives

Le partenariat avec une association du 20^{ème} arrondissement, « Cap ou pas Cap ? » a donné lieu à un atelier à la MDF le 13 mars 2019, avec 2 militantes, 2 éducatrices et 5 jeunes filles, début 2019.

Ces jeunes filles ont évoqué surtout les violences, le harcèlement dans l'espace public et le quartier et elles se sont rendues compte que leur comportement visaient à les protéger de ces risques fortement intériorisés et restreignant leur liberté (pourquoi je cours pour rentrer chez moi, pourquoi je ne donne plus de RV à la sortie du métro, pourquoi les hommes me suivent...). Il faut savoir que le quartier est un espace où le système prostitueur est très présent.

Un travail a été fait sur des visuels (par une militante par ailleurs artiste plasticienne), et les jeunes femmes ont décidé de continuer ce travail et les échanges dans leur association.



Réunions d'échanges d'informations, de pratiques, réflexion, participations à des réunions...

Début novembre 2017 : chargée de l'information jeunesse et des partenariats associatifs et un chef de projet de la direction de la jeunesse et des sports

Novembre 2017 : Plusieurs Foyers de jeunes travailleurs (11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} arrondissement)

Novembre 2017 : Collectif féministe contre le viol

Novembre 2017 : Une militante de « En avant toutes ! »

Novembre 2017 : Réseau contre les violences faites aux femmes du 12^{ème} arrondissement

29 décembre 2017 : association EPOC, lieu d'accueil et de suivi thérapeutique à Paris

17 janvier 2018 : Marie-Pauline Chartron, chercheuse en études de genre

29 janvier 2018 : Anne Brest, assistante sociale, réseau de référents violence conjugale du 11^e arrondissement.

14 février 2018 : Rencontre avec 3 femmes du collectif Me Too

28 février 2018 : Anne-Thalia Crespo du PAD Paris 20^{ème}

30 mars 2018 : directrice du Foyer jeune Cordée.

19 septembre 2018 : réunion de préparation à l'hôtel de ville avec la Mairie de Paris en vue du 25 novembre, cette année le thème sont les violences faites aux jeunes femmes

14 novembre 2018 : Rencontre avec des animateurs et éducateurs de Cap ou pas Cap, structures du 20^{ème} arrondissement qui souhaiterait accompagner un groupe de jeunes femmes pour la Permanence Jeunes ou un atelier.

22 novembre 2018 : Participation à la journée du 25 novembre organisé par la Mairie de Paris sur les violences faites aux jeunes femmes

28 novembre 2018 : Maison des Initiatives Etudiantes

2018 : Service Insertion Jeunes – ANRS

30 janvier 2018 : Foyer Point d'Ivry Paris 13^{ème} arrondissement

2018 : CLJT (Centre de logement des jeunes travailleurs) Paris 8^{ème} arr.

2 avril 2019 : Rencontre avec les AS du Crous de Paris (au nombre d'une trentaine) dans les locaux du CROUS

2019 : Planning Familial de Paris

3 juillet 2019 : Association Solinum, groupe de jeunes militantes réalisant un guide des solidarités « Soliguide ».

Rencontres avec des groupes de jeunes femmes

29 janvier 2018 : 3 lycéennes en filière santé-social d'un lycée du 14^{ème} arrondissement

9 janvier 2019 : 3 étudiantes en animation d'un IUT parisien, qui ont ensuite organisé des ateliers (relaxation, expression plastique) à la Maison des femmes de Paris

La permanence « osez en parler »

La première permanence Jeunes a eu lieu le mercredi 15 novembre 2017. Elle s'est poursuivie sur un rythme hebdomadaire (sauf vacances scolaires et jours fériés ou absence d'animatrices) jusqu'en juin 2019.

Nombre de jeunes femmes reçues : 26

année	Nombre de permanences	Nombre de femmes
2017	6	1
2018	46	16
2019 (janvier juin)	22	9

Agés des jeunes femmes reçues

Tranche d'âge	Nb	Remarque
Moins de 18 ans	1	16 ans
De 18 ans à 21 ans inclus	7	
Plus de 21 ans, jusqu'à 26 ans inclus	5	25 et 26 ans surtout
Non renseigné	13	

Département de résidence

75	10
77	
78	
91	
92	1
93	1
94	2
Autres	1
Non renseigné	11

Par qui ont elles été orientées vers la permanence ?

Ami-e-s, famille	4 (dont 1 soeur, 2 amies, 1 non précisé)
Médecin, service médical, psy	1 (service médical université)
Institution ou service social (foyer, école...)	2 (FJT + Ecole de la 2 ^{ème} chance)
Associations	10 dont : CFCV : 5 CIDFF : 1 MFPF : 1 En avant toutes ! : 3
Non renseigné	9

Les violences subies par les jeunes femmes reçues à la permanence

Auteur et contexte des violences subies (il peut y avoir plusieurs auteurs)

Auteur	Nb	Remarques
Père, beau-père (viols)	3	Commis dans l'enfance
Violences familiales sans précision	2	
Compagnon, petit ami, ex... (violences physiques ou morales et viols)	3	
Autres jeunes : camarade de lycée, copain, copine...	4	Dont un viol en réunion où a participé une fille, avec un copain de cette fille
Autre homme (viols)	9	Certaines ont subi plusieurs viols

Les viols subis par les jeunes femmes reçues à la permanence

Viols	16
Dont viols en réunion	2 (commis chacun par 2 personnes)
Dont viols pendant l'enfance	2 (par beau père) 1 (par père) 1 (non renseigné)

Les orientations effectuées

Vers groupe de parole MDF contre violences	2
Revenir à perma jeunes	4
Psychologie, victimologie	3
Avocat, juriste	1
Non renseigné	16

Analyse des données recueillies sur les violences subies

Le viol est la violence la plus fréquente dont ces jeunes femmes venues à la permanence ont fait part. On peut faire l'hypothèse que des violences « moins graves » ne motivent pas la venue à la permanence, les jeunes femmes peuvent en parler assez aisément ailleurs, entre copines. On relève parmi ces viols deux viols en réunions, et 4 jeunes femmes venant parler de viols subis durant l'enfance. Dans le seul cas où la victime a porté plainte à sa majorité, le violeur n'a pas été condamné.

On relève aussi une proportion significative de viols par des hommes ne faisant pas partie de l'entourage proche (non liés par relation familiale, affective, quotidienne) ce qui est certainement un biais car les viols et violences sexuelles commises par un homme de la famille, un ami ou ex-ami, un membre de l'entourage proche, avec situation d'emprise et éventuellement dans une certaine durée, sont en réalité plus fréquents mais sont plus difficile à dénoncer.

On peut faire l'hypothèse que d'autres types de violences (harcèlement, violences dans le milieu professionnel, cyber-harcèlement...) sont tout aussi réelles bien que les victimes aient encore du mal à en prendre conscience et à chercher des interlocuteurs-trices à qui en parler. De même que celles commises actuellement par des hommes en situation de pouvoir et d'emprise (enseignant, médecin, coach sportif...) hors de la famille.

Les structures d'accueil (notre permanence et les autres structures aussi) sont difficile d'accès, les jeunes femmes qui subissent toutes ces violences, pour une grande partie d'entre elles, ne les connaissent pas (elles restent assez éloignées du milieu associatif et des structures sociales traditionnelles). Elles vont se taire, fuguer, décrocher scolairement, se mettre en danger prostitutionnel ou par des addictions, et souffrir de nombreux troubles physiques et / ou psychologiques qui ne seront diagnostiqués que trop tard. Les jeunes femmes reçues à la permanence évoquent d'ailleurs cette difficulté à parler, et à être crue.

Cependant on peut noter que grâce à la sensibilisation à la problématique « jeunes » davantage de jeunes femmes qui ont contacté les groupes de parole contre les violences de la MDF (une réunion d'information et d'accueil une fois par mois) sans passer par la permanence jeunes. Mais ce ne sont pas des femmes très jeunes (plutôt autour de 25 ou 26 ans).

Les ressources humaines mises en œuvre pour cette action

Une vacataire responsable de l'action qui participe aux permanences, accompagne la stagiaire, travaille aux partenariats, aux diffusions d'information : Joanna Marie-Rose

Une stagiaire (éducatrice spécialisée) pour la permanence, la diffusion d'informations, la communication avec les partenaires (environ 16 heures par mois) de novembre 2017 à juin 2018 : Clara Quillien

Quatre militantes bénévoles (4 heures par mois environ en moyenne pour 3 d'entre elles au cours de toute l'action) : participation à la permanence, à des interventions extérieures, à des rencontres avec des partenaires, à la diffusion des informations : Michèle Larrouy, Nicole Genoux, Zahra Aqsous, Brigitte Bouilhou.

Participation d'une stagiaire en 3^{ème} année de formation assistante sociale (octobre 2018 – avril 2019) : Mindja Sassou

Une « réunion d'échanges de pratiques » pour les militantes, salariées et stagiaires actives dans l'action contre les violences a lieu une fois par mois avec une supervision par une psychologue : Gisèle Monniot

Conclusion et perspectives

A notre échelle modeste, nous avons contribué à informer les jeunes femmes et les structures accueillant les jeunes et aussi plus largement un réseau d'associations et de services partenaires. L'analyse de notre pratique nous donne quelques pistes pour poursuivre l'action.

Limites et perspectives

La totalité du projet n'a pas pu être réalisé ou pas sous la forme initialement prévue mais l'action continue.

- L'idée d'un groupe de parole n'a pas paru adaptée au public reçu, et donc c'est la forme d'une permanence qui pouvait être individuelle ou collective qui a été retenue. Elle reprend à la rentrée 2019.

- La proposition d'ateliers entre jeunes femmes (théâtre, média/graphisme/internet etc.) n'a pas pu être réalisée pour le moment. Il est apparu que les jeunes femmes reçues n'étaient pas prêtes à s'investir dans une activité collective et régulière de ce type. Sans doute aussi a-t-il manqué d'une animatrice qui aurait pu se centrer sur l'organisation de ce type d'activité et sur l'utilisation des réseaux sociaux. Mais c'est une perspective à reprendre pour la suite. Nous allons aussi être plus présentes sur les réseaux sociaux, et ouvrir une page facebook spécialement dédiée à cette action, permettant aux jeunes femmes de contacter plus facilement l'action et à des propositions d'émerger. Le 25 novembre 2019 sera aussi une occasion de mobiliser.

- Les réunions avec des intervenants-es sociaux et partenaires ont été nombreuses, et on peut penser que de leur côté ils ont continué à agir sur ce terrain, mais il y a eu un manque de suivi et ces rencontres n'ont pas pu déboucher sur de véritables groupes de travail avec la production d'outils (guide pratique...) et des retours sur les pratiques. Là encore, c'est une perspective à développer pour la suite, reprise de contact avec les foyers : une rencontre est organisée mi-septembre 2019 au foyer Chaillot Galliéra sur les violences sexuelles et la notion de consentement